

BILAN DE COMPETENCES PROFESSIONNEL SPECTACLE VIVANT



Des conseillers spécialisés dans
l'accompagnement des salariés et intermittents
du spectacle

Un outil de gestion de gestion de
carrière

BILAN DE COMPETENCES PROFESSIONNEL SPECTACLE VIVANT



OBJECTIFS DU BILAN DE COMPETENCES

Faire le point sur
son parcours,
identifier ses
compétences et
ses ressources

Définir un projet
d'évolution
professionnelle dans
le cadre d'une
mobilité interne ou
externe

Analyser
l'adéquation
contraintes
médicales/évolution
de carrière

S'engager dans
une démarche
réaliste de
repositionnement
professionnel

Anticiper les
changements et
mieux gérer sa
carrière

ORGANISATION DU BILAN

Durée : **24 heures** réparties sur 3 à 9 mois

- **20 heures** d'entretiens individuels avec un conseiller bilan agréé sur les 3 mois premiers mois d'accompagnement
- **4 heures** d'entretien réparties sur les 6 mois suivant la phase de bilan

NOS ENGAGEMENTS QUALITE

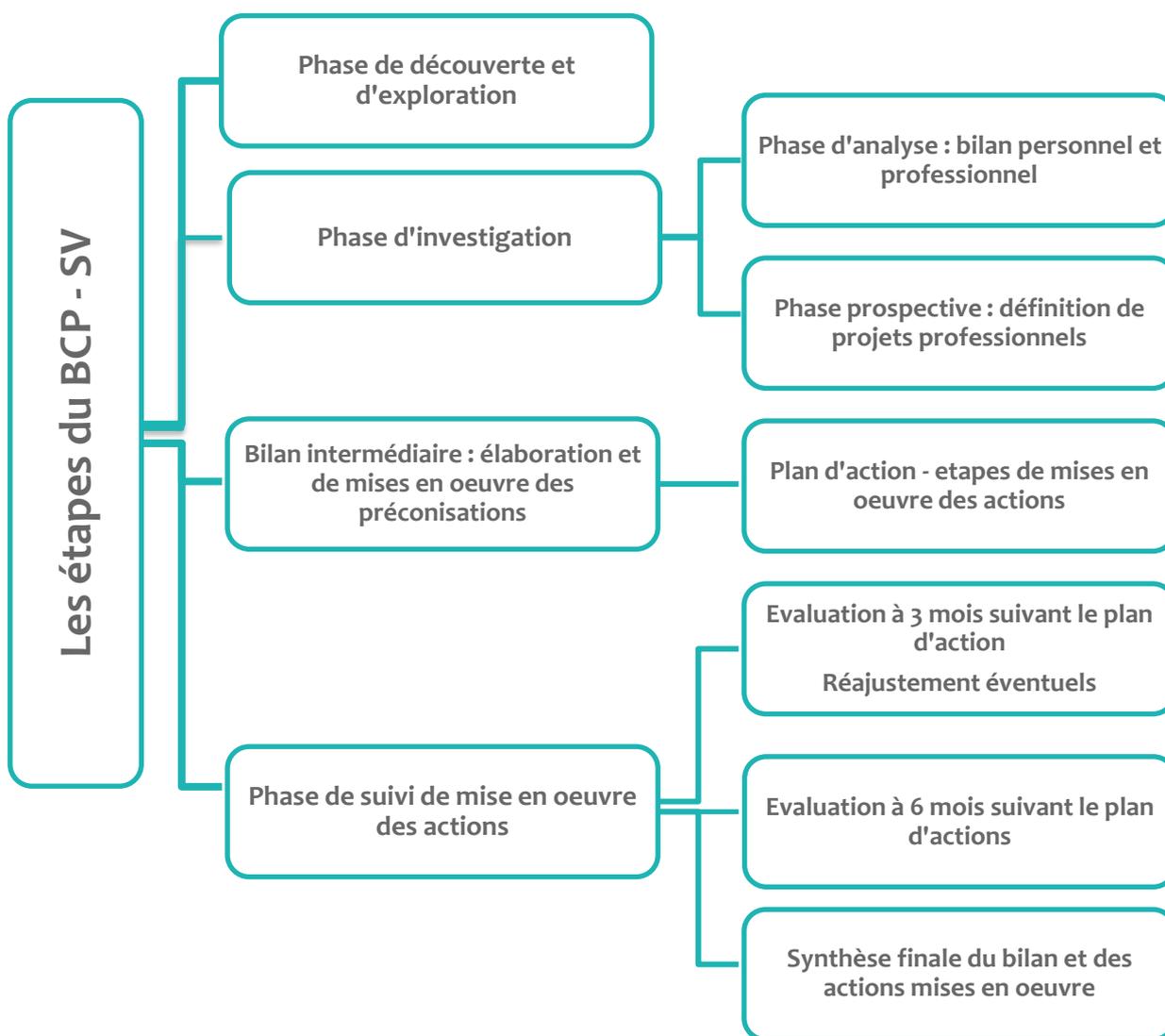
Nos interventions sont fondées sur l'éthique, le professionnalisme et l'adaptation permanente aux besoins des personnes et des entreprises.

- Des conseillers qualifiés et expérimentés
- Un travail en équipe pluridisciplinaire afin d'assurer un **regard croisé (conseillers psychologues du travail et consultants spécialistes du domaine culturel)**
- Souplesse d'intervention : entretiens planifiés à l'avance selon vos disponibilités
- Une synthèse lors de l'entretien intermédiaire et une synthèse finale.
- Des locaux adaptés (bureaux individuels, salles de réunions, cafétéria, parking)

METHODES ET OUTILS UTILISES

- Entretiens individuels
- Documentation spécifique à la création d'entreprise
- Un livret personnel permettant de réunir les différents supports de travail
- Confrontation du projet à la réalité du marché : Rencontres et entretiens conseils menés auprès de professionnels
- Libre accès à notre Centre de Ressources et à Internet

LES ETAPES DU BILAN DE COMPETENCES PROFESSIONNEL – SPECTACLE VIVANT



C FINANCEMENT

Cette prestation est entièrement financée par l'Etat (ministères en charge de l'emploi et de la culture), la CPNEF-SV, l'Afdas et Audiens, dans le cadre de l'accord d'engagement de développement de l'emploi et des compétences du spectacle vivant.

Pour l'examen et la gestion du dossier, chaque candidat(e) souhaitant bénéficier d'un BCP-SV devra remettre à l'Afdas une demande de prise en charge.

Après instruction et validation de ce dossier de prise en charge un accord vous sera signifié et une convention sera adressée à l'organisme pour confirmer l'engagement de financement de l'Afdas.

Afdas.



cpnef:sv
COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT



C LES PRE REQUIS

Le BCP-SV s'adresse à toutes les catégories de salariés du spectacle vivant, de **salariés du spectacle vivant, permanents en CDI/CDD et intermittents relevant du CDDU, et concerne tous les profils métiers :**

- ☞ **Artistiques** : art dramatique, danse, musique, cirque, arts de la rue,...
- ☞ **Techniques** : régie, machinerie, structure, son, éclairage, décors, costumes, coiffure, maquillage...
- ☞ **Administratifs** : administration, production, diffusion, relations publiques, accueil...

Cette démarche est ouverte aux salariés ayant une ancienneté professionnelle, d'au moins **5 ans pour les CDI et 2 ans pour les CDD ou CDDU**, dans le spectacle vivant confrontés à :

- ☞ une baisse d'activités significative;
- ☞ un risque de déqualification, notamment du fait de nouvelles technologiques, tel le numérique ;
- ☞ une phase majeure d'évolution ou de reconversion professionnelle.

De même, **les salariés n'ayant pas obtenu de certifications reconnues (enregistrées dans le RNCP) ou n'ayant pas bénéficié d'actions de formation continue dans les 3 dernières années** constituent une cible prioritaire du BCP-SV.

C NOS LIEUX D'INTERVENTION

TOULOUSE :

- 15 chemin de la Fronde (Secteur de la Cépière)
- 108 route d'Espagne (Secteur Croix de Pierre).

MURET : 8 rue des anciens Silos, appartement 46 Résidence Cassiopée.

COLOMIERS : 19 allée du Val d'Aran.

MONTAUBAN : 1A rue Jean Doumerc.

C CONTACT

Renseignements et prise de rendez-vous d'information auprès de :

Elodie DE ALMEIDA, chargée de développement commercial

Tel : 05 34 63 04 03 ou par mail e.dealmeida@urcrm.fr